



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Le préfet Robert Chanson fait valoir ses droits à la retraite**

**M. Robert Chanson, préfet du district de Cossonay, a fait valoir son droit à la retraite. Agé de 65 ans, il quittera ses fonctions le 31 octobre 2003, après 16 ans d'activité.**

M. Robert Chanson avait été nommé par le Conseil d'Etat à la charge de premier magistrat de son district, le 1er novembre 1987. Exploitant d'un domaine agricole et syndic de Moiry, sa commune d'origine, M. Chanson a aussi siégé au Grand Conseil, en qualité de député radical.

En charge de la commission de la zone sanitaire V.Va, il a présidé à la création, pour les districts de Cossonay, d'Orbe et de la Vallée de Joux, de l'association pour la Santé, la Prévention et le Maintien à Domicile (1988-1990), de la Régionalisation de l'Action sociale (1994-1997), du Comité Régional des Urgences Préhospitalières dès 1998, enfin du réseau de soins AROVAL.

Attentif aux besoins spécifiques des communes de son district et de ses habitants, il préside encore aux destinées de l'Association régionale de Cossonay, de l'E.M.S. Cottier-Boys à Orny, et participe aux travaux de la commission de suivi du Plan d'aménagement cantonal de la Venoge.

Le Conseil d'Etat remercie M. Robert Chanson de son activité au service du Canton et de son district et lui souhaite la meilleure retraite.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 26 juin 2003

## **RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

M. Eric Golaz, chef du Service de justice, de l'intérieur et des cultes, 021 316 45 45 M. Robert Chanson, 021 863 61 30